



## CODE ETHIQUE DES PARENTS

Il est important qu'une étroite collaboration existe entre les parents, l'école et les sports. Les parents soucieux du développement de leur enfant doivent s'intéresser à leur mieux-être et connaître les valeurs éducatives véhiculées par le sport. Ils doivent donc collaborer à l'utilisation du hockey comme moyen d'éducation et d'expression pour que leur enfant en retire des effets bénéfiques.

Pour bien s'acquitter de leurs devoirs, les parents doivent adopter les comportements suivants :

- A** Démontrer du respect envers les entraîneurs, les dirigeants et les officiels qui permettent aux enfants de jouer au hockey et **imposer à son enfant de jouer obligatoirement les matchs organisés par la Fédération Française de Hockey sur Glace.**
- B** Avoir une bonne conduite et utiliser un langage approprié.
- C** Eviter toute violence verbale durant les matchs et appuyer tous les efforts déployés en ce sens, et ne jamais mettre en doute le jugement ou l'honnêteté des officiels en public.
- D** Ne jamais oublier que son enfant joue au hockey pour son propre plaisir, pas pour celui de ses parents.
- E** Encourager son enfant au respect de l'esprit sportif, des règles du jeu et de celles de l'équipe.
- F** Reconnaître les bonnes performances de son enfant comme celles des joueurs de l'équipe adverse.
- G** Aider son enfant à chercher à améliorer ses habiletés et lui donner le sentiment qu'il est un gagnant en le félicitant pour son esprit sportif et sa persévérance.
- H** Apprendre à son enfant qu'il est aussi important de donner le meilleur de soi-même que de gagner, de sorte qu'il ne sera jamais déçu par le résultat d'un match ou d'un événement.
- I** Juger objectivement les possibilités de son enfant et éviter les projections.
- J** Aider son enfant à choisir une ou des activités selon ses goûts plutôt que lui imposer de jouer au hockey.
- K** Ne jamais ridiculiser un enfant, parce qu'il a commis une faute ou qu'il a perdu le match.
- L** Eviter la discrimination vis-à-vis des filles.
- M** Encourager son enfant par son exemple à respecter les règlements et à résoudre les conflits sans agressivité ni violence

Date :

Signature précédée de la mention lu et approuvé :